

Ordre du jour de l'Assemblée générale mixte du 25 avril 2014

Partie ordinaire

- 1 - Examen et approbation des opérations et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
- 2 - Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
- 3 - Affectation du résultat et fixation du dividende ;
- 4 - Informations sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce conclues et approuvées antérieurement ;
- 5 - Ratification de la cooptation de la Caisse des Dépôts et Consignations aux fonctions d'administrateur ;
- 6 - Renouvellement du mandat d'administrateur de la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- 7 - Jetons de présence ;
- 8 - Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue du rachat par la Société de ses propres actions ;

Partie Extraordinaire

- 9 - Autorisation au Conseil d'administration de réduire le capital par annulation d'actions ;
- 10 - Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de l'un de ses affiliés, ou à l'attribution de titres de créances, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- 11 - Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de l'un de ses affiliés, ou à l'attribution de titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- 12 - Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société ;
- 13 - Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions en faveur des membres du personnel et/ou des mandataires sociaux des sociétés du groupe ;
- 14 - Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur de ces derniers et à l'attribution gratuite d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital à ces derniers ;
- 15 - Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre au bénéfice de mandataires sociaux et de membres du personnel, sans droit préférentiel de souscription ;
- 16 - Plafond global des augmentations de capital.
